

**Où es-tu, Jean Pascal BARJAUD,
mon oncle, disparu à 23 ans, autour du 19 avril 1945,
au camp de concentration de Bergen-Belsen ?**



Où es-tu ?

Mon cher Jean,

Tu ne me connais pas, mais moi je te connais, enfin un peu, pas assez en tout cas.

Pourtant, nous sommes de la même famille. Tu es mon oncle, et je suis ton neveu. C'est banal, mais voilà, ta vie s'est arrêtée aux alentours du 19 avril 1945, alors que la mienne n'a commencé que le 4 septembre 1951.

Tu avais 23 ans, et moi j'en ai 40 de plus, c'est drôle, un neveu plus âgé que son oncle...

Très tôt, j'avais entendu parler de toi, du « pauvre Jean », mort en déportation, dont le seul élément tangible de l'existence était cette photo en noir et blanc d'un jeune homme souriant, posée sur « l'autel des ancêtres ». Mais c'était tout, tu existais si peu, si virtuellement, à côté de la présence vérifiable, physique, d'oncle Jean, de Tantette, tante Nicole et les tantes Geneviève et Hyette, sans oublier les oncles André, Pierre, Charles, Jacques, et caetera...

J'ai vécu comme cela, pendant des décennies, jusqu'aujourd'hui, où je réalise à l'instant que toutes ces tantes et tous ces oncles, hier si vivants, sont morts... comme mes parents d'ailleurs. Leurs corps reposent ici et là, à Nancy, Bergerac, la Flèche... dans des cimetières bien entretenus, où je sais pouvoir les retrouver sans peine.

Mais toi, Jean, où es-tu ?

A la mort de Papa, ton petit frère, j'ai découvert des cartons pleins de vieux papiers et photographies, qui n'intéressaient personne d'autre de la famille. J'en ai fait mon affaire, de consulter et trier cette masse hétéroclite, pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que je tombe sur une lettre jaunie, tapée à la machine, datée du 5 juillet 1944, par laquelle la « Propaganda Staffel Süd-West » informait ton père que

« 1° votre fils est arrêté pour avoir agi au préjudice de l'armée allemande en se comportant comme un terroriste puisqu'il s'est servi d'armes.

« 2° en général, à cette arrestation de ce genre est réservée la peine de mort.

« 3° nous ne pouvons donner aucun renseignements. »

Ton arrestation avait eu lieu 6 mois plus tôt, le 21 décembre 1943, alors que tu transportais une mitraillette dans ta valise, en compagnie du traître qui t'avait dénoncé. Six mois plus tôt, le 18 juin 1943, afin d'échapper au STO (Service du Travail Obligatoire, en Allemagne), tu avais quitté le lycée et rejoint la Résistance, le réseau « Hercule Buckmaster », constitué par les services secrets anglais, afin de renseigner les alliés et réceptionner des armes parachutées, en prévision d'un futur débarquement.

J'ai suivi ta trace, d'abord interné en France de décembre 1943 au 3 juin 1944, puis déporté en Allemagne, aux camps de concentration de Neuengamme, et enfin Bergen-Belsen, où tu aurais été « libéré » le 15 avril 1945 par les troupes anglaises, recensé comme survivant le 19 avril, et puis... plus rien... disparu...

UNION FRANÇAISE DU CAMP DE CONCENTRATION
DE BERGEN-BELSEN.

LE 19 AVRIL 1945.

Liste alphabétique des compatriotes détenus.

Nom	Prenom	Age	Domicile	Naissance date	lieu
30-Baraquin	Henri	19	Alfortville.1 r.Véron	10-11-20	
31-Barbin	Guy	35	Angoulême 17bis r.Tour Garnier	25-5-10	Brest
32-Barjoux	Jean	23	La Fleche 40 Bd. de la Souche.(Sarthe)	16-4-22	Moulins
33-Barquissau	Jean	27	Talmont.(Char.Mar.)	21-9-27	

C'est là que s'arrête ta trace. Car pendant tout le mois suivant la libération du camp, vous êtes plus de 14.000 à avoir succombé à malnutrition, aux sévices et à l'épidémie de typhus, au point que les Anglais n'ont pu que vous enterrer dans des fosses communes et brûler les baraquements en bois pour stopper la contamination.

Ton nom figure encore dans le « Gedenkbuch », le livre de mémoire, patiemment constitué par les conservateurs du Mémorial de Bergen-Belsen, à partir des rares documents ayant échappé au feu des nazis :

Name	Vorname	geboren	betreit	gestorben
Barisow	G.	29.12.1925 -	-	-
Barjachtar	Dimitrij	07.11.1912 Mariupol	-	-
Barjoux	Jean Pascal	16.04.1922 Moulins	15.04.1945 Bergen-Belsen	19.04.1945 Bergen-Belsen
Barkany	Georg	17.09.1931 Kassa	-	-

Aujourd'hui, en 2015, exactement 70 ans après ta disparition, j'ai voulu me rendre à Bergen-Belsen, pour tenter de te retrouver.



Passé l'entrée, et traversé une forêt de pins bruissants dans le vent, s'ouvre une immense prairie, un océan de marguerites et de graminées caressées par la brise.



Es-tu là, vraiment, Jean BARJAUD, dans cet incroyable décor bucolique ?

J'ai du mal à le croire, jusqu'à ce que...

Jusqu'à ce qu'au détour d'un sentier, mes pas rencontrent une simple butte de terre, dépassant à peine de la prairie, bordée par un muret de pierre où ont été sculptés ces mots « HIER RUHEN 1000 TOTE – APRIL 1945 ».

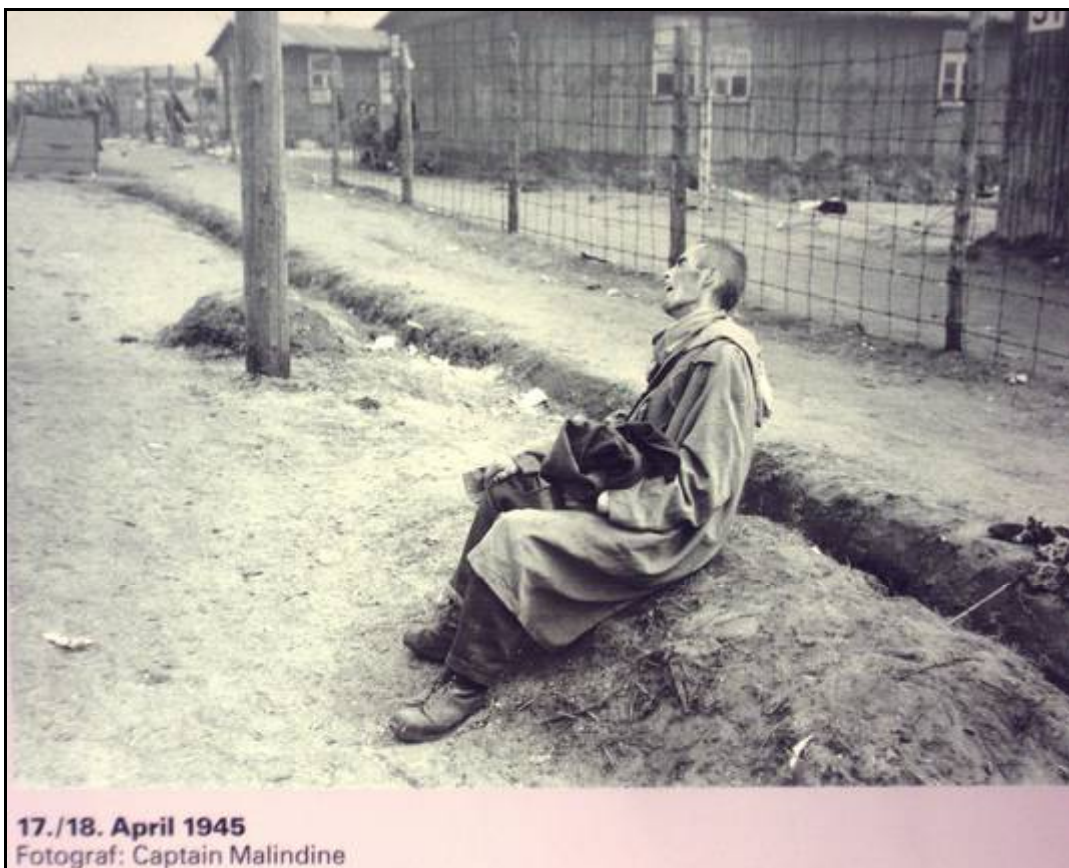


Alors oui, certainement, je sais que tu es là.

Je sais maintenant avec certitude qu'à la place de ces paisibles marguerites, un autre paysage se trouvait là, soixante dix ans plus tôt...



Je sais maintenant que tu étais l'un de ces fantômes squelettiques, que les soldats anglais ont pris en photo pour graver vos visages dans notre mémoire, pour que jamais on ne puisse dire « je ne savais pas » ou « c'est impossible... ».



17./18. April 1945
Fotograf: Captain Malindine



17. April 1945
Fotograf: Sergeant Oakes

Je sais maintenant que tu reposes ici, au milieu de tes dizaines de milliers de compagnons d'infortune, dans ces gigantesques fosses communes.



19. April 1945
Fotograf: Sergeant Oakes



23. April 1945
Fotograf: Sergeant Oakes

Je sais maintenant que tu es bien ici, Jean BARJAUD, à jamais dans cette terre où je pose mes pieds et plonge mes mains, dans les herbes de cette prairie que je caresse douloureusement, dans cette douce musique du vent dans les branches des grands pins et des chants d'oiseaux innocents...



Ici, et dans notre mémoire, à jamais.

Je t'embrasse, mon pauvre oncle, avec toute la douceur que je peux...

Ton neveu,

Philippe

Cette lettre est issue des « Lettres de Rivesaltes ».
Un projet initié par l'artiste Anne-Laure Boyer
pour le Mémorial du camp de Rivesaltes
dans le cadre de son inauguration.

Les lettres y ont été exposées d'octobre 2015 à juin 2016.

La diffusion et la reproduction de cette lettre
sont soumises à l'autorisation expresse de son auteur
et de l'artiste.

Si vous souhaitez engager
une correspondance avec l'auteur de cette lettre,
rendez-vous dans la rubrique
«correspondre avec les auteurs» sur le site du projet.

www.lettresderivesaltes.com